

G2C Environnement – Délégation Urbanisme Sud-Est
Parc d'Activité "Point Rencontre"
2 avenue Madeleine Bonnaud
137700 VENELLES

Tél. : +33 (0)4 42 54 00 68
Fax. : +33 (0)4 42 54 06 78
E-mail : venelles@g2c.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION TENUE

Le 27 juin 2011

Mairie d'AUBIGNOSC

N/Réf. : UPS 10158

Objet : PLU d'Aubignosc – Réunion Publique – Présentation du zonage et du règlement

ETAIENT PRESENTS :

M. le Maire, René AVINENS

Membres de la commission d'urbanisme

Une vingtaine de personnes dans l'assistance

Deux représentants du bureau d'études G2C Environnement assistant les élus pour l'élaboration du PLU, Aline CHAPULLIOT et Aurore BOUQUIN

1 – PRESENTATION DU ZONAGE ET DU REGLEMENT :

M. le Maire et le bureau d'études G2C informent les Aubignoscals de l'état d'avancement du PLU :

- le PADD a été débattu en Conseil Municipal le 20 janvier 2011
- la phase de travail sur le zonage et le règlement s'est déroulée de janvier à juin ; l'objet de la présente réunion est la présentation de ce travail ; des panneaux de concertation viennent compléter cette présentation
- certains projets intégrés au PLU nécessiteront un passage devant la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ; la prochaine session aura lieu en septembre/octobre ; le projet de PLU pourra ensuite être arrêté

Le bureau d'études G2C présente ensuite les éléments suivants :

- rappel des orientations du PADD
- explication de la logique d'élaboration du zonage (superposition des contraintes physique, réglementaires, des risques...) et présentation des principales règles associées aux zones
- esquisse des orientations d'aménagement et de programmation
- situation et nature des emplacements réservés
- identification des éléments remarquables au titre de l'article L123-1-5-7 du code de l'urbanisme



- identification des sites qui seront présentés à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites
- bilan de la consommation d'espace projetée entre le POS et le PLU et mise en parallèle avec les perspectives de croissance démographique

2 – ECHANGES, QUESTIONS, REMARQUES :

Les thématiques suivantes ont été abordées :

- La notion de court, moyen et long terme, notamment en lien avec l'ouverture à l'urbanisation.
- Un éclaircissement à propos des perspectives de croissance démographique et du nombre de logements nécessaire pour accueillir cette nouvelle population.
- Un rappel de l'avancement du projet de logements sociaux.
- Question concernant la pertinence de la zone 2AU au Sud-Ouest du Forest qui semblerait moins logique que la création d'une zone 2AU située au Nord-Est.
- Question concernant 2 parcelles à l'Est du Forest, qui étaient constructibles au POS et qui ne le sont plus dans le projet de PLU alors que la dessert par les réseaux est possible.